



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 15 juillet 2020

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

REÇU
Par Alff Christian, 17:22, 15/07/2020

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2397 du 15 juin 2020 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant l'ouverture du nouveau Lycée technique agricole, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question n°2397 du 15 juin 2020 de Monsieur le Député André Bauler concernant l'ouverture du nouveau Lycée technique agricole

Question 1 :

Le calendrier initial relatif à l'ouverture du nouveau Lycée technique agricole pourra-t-il être respecté suite à la crise sanitaire?

Depuis le commencement des travaux en mai 2016, le projet initial a connu diverses modifications, dont notamment la décision en 2017 de changer le mode de production d'énergie en l'adaptant pour la combustion de déchets verts, ou encore la nécessité de modifier la conception des ateliers, devenue nécessaire dû à l'évolution des programmes scolaires depuis lors. Ces modifications ont conduit à un changement du planning, déjà avant la crise sanitaire.

Il convient par ailleurs de noter qu'en considération du temps nécessaire pour le déménagement du lycée existant, il fût décidé d'un commun accord avec la direction du Lycée, de décaler la mise en service d'un an, à septembre 2021, afin d'éviter un déménagement au courant d'une année scolaire.

Question 2 :

Dans la négative, pour quand le nouveau Lycée technique agricole pourra-t-il ouvrir ses portes au plus tard ?

Avant la crise sanitaire, le planning prévoyait une fin des travaux début 2021, suivi des réceptions, des mises en service et des réglages des installations techniques ainsi que la mise en place des machines du Lycée et finalement le déménagement.

A l'heure actuelle, malgré les mesures sanitaires à respecter sur chantier et les contraintes dues aux délais de livraison prolongés de certains matériaux, tout est mis en œuvre à ce que la mise en service pour la rentrée 2021/22 puisse être maintenue. Le cas échéant, un déménagement en étapes sera à considérer.